**U N I T E D   N A T I O N S****N A T I O N S   U N I E S**

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

**--**

**MESSAGE PUBLIÉ À L’OCCASION   
DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L’ÉLIMINATION   
DE LA VIOLENCE À L’ÉGARD DES FEMMES**

**25 novembre 2020**

La violence à l’égard des femmes et des filles représente un danger planétaire pour les droits humains. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est venue confirmer combien cette question était une urgence mondiale exigeant la prise de mesures par tous, à tous les niveaux et en tous lieux. Les retombées sociales et économiques de la pandémie jettent dans la pauvreté un nombre disproportionné de femmes et de filles. On constate une augmentation du risque de violences à leur égard.

En avril de cette année, j’ai exhorté la communauté internationale à œuvrer pour mettre fin une fois pour toutes à la pandémie fantôme que constitue la violence fondée sur le genre. **Je réitère et relance cet appel aujourd’hui.**

La communauté mondiale se doit d’écouter la voix et le vécu des femmes et des filles et de prendre en compte leurs besoins, en particulier ceux de celles qui ont survécu à des violences et de celles qui sont victimes de formes de discrimination multiples et croisées. Nous devons également privilégier le rôle moteur des femmes dans la recherche de solutions et associer les hommes à la lutte.

L’action doit passer par le financement prévisible et souple des organisations de défense des droits des femmes, qui sont si souvent les premières à intervenir en cas de crise. Il est crucial que les services destinés aux victimes de violence restent ouverts et que des mesures et des moyens suffisants soient mis en œuvre pour soutenir les réponses sanitaires, sociales et judiciaires.

Il ne suffit pas d’intervenir après coup, une fois que les violences contre les femmes ont été commises. Encore faut-il également agir en amont de ces violences, notamment en s’attaquant aux normes sociales et en remédiant aux déséquilibres de pouvoir. Il importe que les institutions policières et judiciaires renforcent la répression des violences et mettent fin à l’impunité.

En cette Journée internationale, redoublons d’efforts pour éradiquer à jamais le fléau de la violence fondée sur le genre.